

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2024

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2024

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
Bilan	6
Évolution de l'actif net	7
Résultats	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 13
Renseignements complémentaires	
Annexe B - Exploitation	14
Annexe A - Administration	14
Annexe C - Contributions à l'avancement de la recherche pédiatrique	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE (ANCIENNEMENT CONNU SOUS LE NOM DE LA FONDATION DES ÉTOILES) (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Gosselin & Associés inc.¹

Gosselin & Associés inc.
Société de comptables professionnels agréés
Montréal, le 30 mai 2024

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A101673

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)


BILAN


AU 31 MARS 2024

	2024 \$	2023 \$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	437 856	593 728
Portion à court terme des placements (note 3)	919 595	1 489 229
Débiteurs (note 4)	43 619	40 015
Frais payés d'avance	12 302	12 714
	<u>1 413 372</u>	<u>2 135 686</u>
PLACEMENTS (note 3)	936 271	231 571
VALEUR DE RACHAT DES POLICES D'ASSURANCE-VIE	628 588	609 966
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	-	338
	<u>1 564 859</u>	<u>841 875</u>
	<u>2 978 231</u>	<u>2 977 561</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	63 750	115 092
Revenus perçus d'avance	2 000	11 100
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	-	40 000
	<u>65 750</u>	<u>166 192</u>
ACTIF NET		
FONDS DE PRÉVOYANCE	600 000	450 000
FONDS DE RECHERCHE (note 9)	2 312 481	2 361 031
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	-	338
	<u>2 912 481</u>	<u>2 811 369</u>
	<u>2 978 231</u>	<u>2 977 561</u>

ENGAGEMENTS EN VERTU DE BAUX

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,


_____, administrateur


_____, administrateur

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

					2024	2023
	Fonds de prévoyance \$	Fonds de recherche (Note 10) \$	Investi en immobilisations \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$
Solde au début de l'exercice	450 000	2 361 031	338	-	2 811 369	2 797 192
Excédent des produits sur les charges	-	-	(338)	101 450	101 112	14 177
Contributions de l'exercice (annexe C)	-	(700 000)	-	700 000	-	-
Affectations internes	150 000	651 450	-	(801 450)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>600 000</u>	<u>2 312 481</u>	-	-	<u>2 912 481</u>	<u>2 811 369</u>

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	2024 \$	2023 \$
PRODUITS - CAMPAGNES DE FINANCEMENT		
Campagnes de financement - Dons	1 058 286	994 727
Campagnes de financement - Événements	<u>861 451</u>	<u>728 392</u>
	1 919 737	1 723 119
CHARGES - CAMPAGNES DE FINANCEMENT	<u>457 366</u>	<u>411 988</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DES CAMPAGNES DE FINANCEMENT	<u>1 462 371</u>	<u>1 311 131</u>
REVENUS DE PLACEMENTS ET SUBVENTIONS		
Revenus de placements		
Intérêts	82 348	54 557
Variation de la valeur de rachat des polices d'assurances-vie	<u>18 622</u>	<u>12 194</u>
	<u>100 970</u>	<u>66 751</u>
EXCÉDENT AVANT LES CHARGES D'EXPLOITATION, D'ADMINISTRATION ET DES CONTRIBUTIONS	<u>1 563 341</u>	<u>1 377 882</u>
CHARGES D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION		
Administration (annexe A)	476 693	415 956
Exploitation (annexe B)	285 199	343 664
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	<u>337</u>	<u>84</u>
	<u>762 229</u>	<u>759 704</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES CONTRIBUTIONS À L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE	801 112	618 178
CONTRIBUTIONS À L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE (annexe C)	<u>700 000</u>	<u>604 001</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>101 112</u>	<u>14 177</u>

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	2024 \$	2023 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	101 112	14 177
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	338	85
Augmentation de la valeur de rachat des polices d'assurance-vie	<u>(18 622)</u>	<u>(12 193)</u>
	<u>82 828</u>	<u>2 069</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(3 604)	152 863
Frais payés d'avance	412	17 414
Créditeurs	(51 342)	330
Revenus perçus d'avance	<u>(9 100)</u>	<u>11 100</u>
	<u>(63 634)</u>	<u>181 707</u>
Rentrées de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	<u>19 194</u>	<u>183 776</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	<u>(135 066)</u>	<u>(381 188)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme	-	1 500
Remboursement de la dette à long terme	<u>(40 000)</u>	<u>-</u>
(Sorties) rentrées de fonds nettes liées aux activités de financement	<u>(40 000)</u>	<u>1 500</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(155 872)	(195 912)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>593 728</u>	<u>789 640</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>437 856</u></u>	<u><u>593 728</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Depuis le 24 avril 2023, la "Fondation des étoiles" opère sous le nouveau nom FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE.

La Fondation est vouée exclusivement au financement de la recherche pédiatrique afin de protéger, promouvoir et améliorer la santé ainsi que le bien-être des enfants et des adolescents. Elle est un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle est donc exemptée de l'impôt sur le revenu.

Ses objectifs sont les suivants:

- remettre des fonds à des organismes de bienfaisance enregistrés conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) ou à tout autre "donataire reconnu" tel que défini au paragraphe 149.1(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et qui oeuvrent notamment dans le domaine de la recherche sur les maladies pédiatriques.
- acquérir par l'achat, location, legs, cadeau ou tout autre moyen et posséder toute propriété réelle nécessaire à la poursuite de ces objectifs.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Campagnes de financement - Événements

Les produits générés par la vente de billets et les commandites, pour les événements de collecte de fonds, sont comptabilisés dans l'exercice où l'événement a lieu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de biens et services

La Fondation bénéficie de l'apport de bénévoles afin de l'assister dans la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous formes de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Matériel de bureau	20 %
Matériel audio	20 %

Placement comptabilisé à la valeur de rachat

La valeur de rachat des polices d'assurance-vie est comptabilisée en fonction du montant qui pourrait être réalisé aux termes de ces polices à la date de clôture. Les variations de la valeur de rachat au cours de la période sont comptabilisées en charges ou à titre de récupération des primes d'assurance versées.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse, des placements et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

La direction est d'avis que ces instruments n'exposent pas l'organisme à un risque significatif de liquidité, de taux d'intérêt ou de marché.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

3 - PLACEMENTS

	2024 \$	2023 \$
Dépôts à terme portant intérêts aux taux de 2,50 % à 5,25 %, échéant entre mai 2024 et janvier 2025	936 271	1 242 914
Certificats de placements garantis, portant intérêts aux taux de 4,40 % à 5,35 %, échéant entre août 2026 et août 2028	<u>919 595</u>	<u>477 886</u>
	1 855 866	1 720 800
Portion à court terme des placements	<u>919 595</u>	<u>1 489 229</u>
	<u><u>936 271</u></u>	<u><u>231 571</u></u>

4 - DÉBITEURS

	2024 \$	2023 \$
Comptes clients	20 743	17 982
Taxes à la consommation	<u>22 876</u>	<u>22 033</u>
	<u><u>43 619</u></u>	<u><u>40 015</u></u>

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		2023	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Matériel de bureau	45 565	45 565	-	306
Matériel audio	<u>3 234</u>	<u>3 234</u>	-	<u>32</u>
	<u><u>48 799</u></u>	<u><u>48 799</u></u>	-	<u><u>338</u></u>

6 - VALEUR DE RACHAT DES POLICES D'ASSURANCE VIE

La Fondation est bénéficiaire de polices d'assurances sur la vie des particuliers, dont le capital assuré est d'une valeur approximative de 3 420 000 \$ (3 420 000 \$ en 2023).

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

7 - CRÉDITEURS

	2024 \$	2023 \$
Créditeurs et charges à payer	19 667	75 685
Salaires et vacances à payer	<u>44 083</u>	<u>39 407</u>
	<u><u>63 750</u></u>	<u><u>115 092</u></u>

8 - DETTE À LONG TERME

	2024 \$	2023 \$
Prêt à terme échu le 18 janvier 2024 ^(a)	-	40 000
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>-</u>	<u>40 000</u>
	<u><u>-</u></u>	<u><u>-</u></u>

a) La Fondation a obtenu un prêt de 60 000 \$ garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Le prêt est sans intérêt jusqu'au 18 janvier 2024 et fera l'objet d'une radiation allant jusqu'à 33 % s'il est remboursé en totalité avant cette date. La Fondation prévoit rembourser ce prêt en totalité le 18 janvier 2024 et il est raisonnable de croire qu'elle se conformera à toutes les conditions et bénéficiera d'une radiation de 20 000 \$. En 2021, la Fondation a comptabilisé un montant de 20 000 \$. Au cours de l'exercice, la Fondation a payé le prêt en totalité.

9 - AFFECTATIONS INTERNES ET FONDS DE RECHERCHE

Au cours de l'exercice 2024, le conseil d'administration a résolu d'affecter au fonds de recherche un montant excédentaire de 651 450 \$ (618 263 \$ en 2023) correspondant au solde de l'actif net non affecté et de verser des contributions de 700 000 \$ (604 001 \$ en 2023) à des organismes dévoués à l'avancement de la recherche pédiatrique.

Au 31 mars 2024, l'actif net grevé d'affectations internes pour le fonds de recherche au montant de 2 312 481 \$ (2 361 031 \$ en 2023) ne peut être utilisé à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

Au cours du prochain exercice, le conseil d'administration a l'intention de verser à des projets de recherche pédiatrique un montant totalisant 700 000 \$ dont 30 % serait dédié à la santé mentale.

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	2024	2023
	\$	\$
ANNEXE A - ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	265 447	256 353
Frais généraux	83 314	70 316
Honoraires professionnels	69 983	31 311
Loyer	<u>57 949</u>	<u>57 976</u>
	<u>476 693</u>	<u>415 956</u>
ANNEXE B - EXPLOITATION		
Événements spéciaux	137 520	142 142
Développement	85 178	80 916
Coordination et soutien	44 212	43 636
Communication	<u>18 289</u>	<u>76 970</u>
	<u>285 199</u>	<u>343 664</u>
ANNEXE C - CONTRIBUTIONS À L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE		
Fondation IUSM Douglas	-	100 000
DON- IR CUSM	15 000	-
Contributions à l'avancement de la recherche pédiatrique	20 000	-
Fonds de recherche du Québec - Santé	42 250	14 500
Centre de recherche du CHU de Québec	115 000	81 815
Centre de recherche du CHU Sainte-Justine	155 750	137 714
Institut de recherche de l'hôpital de Montréal pour enfants du Centre universitaire de santé de McGill	166 000	98 714
Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	<u>186 000</u>	<u>171 258</u>
	<u>700 000</u>	<u>604 001</u>